REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212202857-20260428-DELIB20260415-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-CONNEC

SEANCE DU MARDI 28 AVRIL 2026

Membres du Conseil Municipal :
en exercice : 11
présents : 08
votants : 10

Date de convocation : 16 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BERRONE Lorène, Maire.

Présents : Mme BERRONE Lorène. M. CABON Gilbert. Mme LE JEUNE Christine. M. LE VAILLANT Daniel. M. LÉAUTÉ Marcel. Mme HAYES Sylvie. Mme SEIAM Leïla. Mme SAUNIER Zoé.

Absents : Mme DUMAS Anaïs. M. SEBBE Dominique. M. LE GOFF Jonathan.

Mme DUMAS Anaïs a donné pouvoir à Mme LE JEUNE Christine.
M. LE GOFF Jonathan a donné pouvoir à M. LE VAILLANT Daniel.

M. CABON Gilbert a été nommé secrétaire.

2026 / 04 / 15
Objet : Vote du Budget Primitif du Bar-Restaurant de l'année 2026

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif du Bar-Restaurant de l'année 2026, présenté par Madame le Maire.

Ce Budget du Bar-Restaurant de l'année 2026 s'équilibre ainsi :

- Recettes et dépenses de Fonctionnement : 3 493,38 €
- Recettes et dépenses d'Investissement : 6 500,00 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
BERRONE Lorène.

MAIRIE DE ST-CONNEC

Le Secrétaire de séance,
CABON Gilbert